



Arrêtés municipaux

STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

RUE VEROLLOT (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Verollot par la société K Entreprise – 1 chemin de Chilly – 91160 Champlan, agissant pour le compte d'Unitia Group – 101 rue de Paris – 77200 Torcy (travaux d'étanchéité),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Verollot au droit du n°60** à compter du **21 novembre 2022 à 7 heures** jusqu'au **28 novembre 2022 à 19 heures** :

- **Neutralisation de deux places de stationnement** afin d'y installer une roulotte de chantier.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions ont été matérialisées réglementairement.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société K Entreprise 1 chemin de Chilly – 91160 Champlan.

FAIT EN MAIRIE, LE 15 NOV. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 16 NOV. 2022